

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE des Bassins Tude et Dronne aval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité syndical du 19 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Rioux-Martin, sous la présidence de Monsieur BONIFACE Joël.

Communes	Délégués titulaires	Titulaires Présents	Excusés ayant donné procuration à :	Délégués suppléants	Suppléants présents	Participent aux délibérations
AIGNES et PUYPEROUX	M. Laurent BERTHAUD			Mme. Myriam HUGUET		
AUBETERRE sur DRONNE	M. Jean Paul LAFRAIS	X		M. Xavier ORAIN		
BARDENAC	M. Bernard BERTON	X		M. Michel MAZURIE		
BAZAC	M. Régis CHALARD	X		Mme. Nelly CHADEFAUD		
BELLON	M. Joël JARNY			M. Laurent MONTIGAUD		
BOISNE-LA TUDE	Mme Lysiane BOUGON-CELERIER	X		M. Francis BROUANT	X	
BORS de MONTMOREAU	M. Yves DUPUY	X		M. Pascal BOURDIGEAUD		
BONNES	M. Stéphane BEGUERIE	X		M. Jean Claude FAURE	X	
BRIE sous CHALAIS	M. Olivier RIVALAN		M. Bernard HERBRETEAU	M. Fabrice BORDE		
BROSSAC	M. Jean Pierre CHARBONNIER			Non désigné		
CHALAIS	M. Joël MOTY		M. Marc DUFLOT	M. Michel DUBREUIL		
CHALAIS	M. Marc DUFLOT	X		-		
CHAMADELLE	M. Sophie BLANCHETON	X		M. Gérard MUSSOT	X	
CHATIGNAC	M. Daniel BOUCHERIE	X		Mme. Murielle PETIT		
COURGEAC	M. Michel ROUSSELIERE			M. Francis GALTEAU		
COURLAC	M. Ludovic MELUN			M. François DI VIRGILIO		
COUTRAS	M. Michel FOULHOUX	X		Mme Véronique DI CORRADO		
COUTRAS	Mme Sylvie BOISSEL	X				
CURAC	M. Noël GEORGES	X		M. GELINEAU YVON		
JUIGNAC	M. Christophe PETIT	X		M. Jérôme VRIGNAUD		
LA BARDE	M. Laurent POINEAU	X		M. Jean Michel ROUX		
LAGORCE	M. Bernard DUDZIAK	X		M. PAREJA Jean Pierre		
LAPRADE	M. Cyril BRARD	X		M. Bernard CHAUVIT	X	
Les EGLISOTTES	M. Bernard NADEAU	X		M. Francis GARETON		
Les EGLISOTTES	M. Bernard GUILLEMOT	X				
Les ESSARDS	M. Laurent ESCLASSE	X		M. Joël LABROUSSE		
Les PEINTURES	M. Wilfrid NERI	X		M. Jean-Paul MUSSET		
MEDILLAC	M. Philippe FOUGA	X		Mme. Françoise TARDE		
MONTBOYER	M. Dominique CHAUMET	X		M. Michel DUBOIS		
MONTIGNAC le COQ	M. Alain DESERT	X		M. Damien HERY		
MONTMOREAU SAINT CYBARD	M. Bernard HERBRETEAU	X		M. Jean Claude CHAUMET		
NABINAUD	M. Pierre BROUILLET			M. Régis STEFANIAK		

AR PREFECTURE						
016-200060341-20171219-037	016-200060341-20171219-037	M. Daniel ROUSSE				M. Louis DUMAS
Regu le 12/12/2017	12/12/2017	Mme. Géraldine BOUILLON	X			M. Denis AUDOIN
		M. Jean Marie RIBEREAU	X			M. Adrien CHADEFAUD
		M. Jean Marie RIBEREAU				M. Jean Pierre VINCANT
		M. Patrice PELET	X			M. ALAIN CHIRON
		M. Jean Pierre GOUZILH	X			-
		M. Michel PAUL-HAZARD	X			M. Loïc SEGUIN
		M. Michaël PASQUIER	X			M. Fabrice GUITARD
		M. Vincent FROUGIER				M. Thierry BRUNO
		Mme Dominique BLANLOEUIL				Mme Corinne BILLONNET
		Mme Martine VAN LECKWYCK - CATRY	X			M. Loïc CIMETIERE
		M. Thierry JAUVIN	X			M. Alexandre DOUSSAINT
		M. Dominique LE GRELLE	X			M. William RICHARD
		M. Christian MARCADIER				M. Patrick BENOIT
		Mme GEIMOT Nicole	X			Mme CABROL Claudia
		TOTAUX	34	2		8
						0

Date de la convocation : 05 décembre 2017 - Quorum : 24

Nbre total de délégués titulaires : 47 - Nbre de délégués titulaires présents : 34

Nbre total de délégués suppléants : 43 - Nbre total de délégués suppléants présents : 8

Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 0

Nbre total de pouvoirs : 2

Secrétaire de séance pour la lecture des pouvoirs : Mme BOISSEL Sylvie

Nbre de votants : 36

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, responsable des services et technicien milieux aquatiques,
- M. HOSPITAL Pierre-Antoine, technicien milieux aquatiques,
- Mme NADAUD Géraldine, adjointe administrative,
- M. BONIS Eric, technicien milieux aquatiques et animateur Natura 2000 au SABV Dronne aval à partir du 08/01/18,
- Mme AUBRIT Marie-Claire, Maire de Saint-Félix, Communauté de Communes des 4 B,
- M. BORDE Guy, Maire de Boscamnant, Communauté de Communes Haute Saintonge,
- M. MARTINEZ Jean-François, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
- M. TEISSIER Matthieu, chargé de mission à la Communauté d'Agglomération du Libournais,
- M. MAINDRON Bernard, Vice-Président de la Communauté de Communes Haute Saintonge,
- M. PILON Olivier, Direction général des services à la Communauté de Communes Lavalette, Tude, Dronne.

OBJET : Actualisation et renouvellement de la convention avec le chantier d'insertion PASS Sud Charente

EXPOSE :

M. Stéphane BEGUERIE, Vice-Président, rappelle au Comité Syndicat la délibération n° 431 du 22/09/2014, qui a approuvée le renouvellement de la convention de partenariat, d'une durée 3 ans, entre le syndicat et le chantier d'insertion PASS sud Charente. Cette convention arrive à échéance au 31/12/2017. Par conséquent, il convient de voir les conditions d'un renouvellement éventuel.

Le Vice-Président précise que l'association amène toutes les satisfactions attendues eu égard des treize années de partenariat.

Il rappelle que le syndicat a deux membres élus au sein du conseil d'administration de cette association :

- M. Joël BONIFACE, qui occupe la fonction de Vice-Président,
- Mme Nicole GEIMOT, qui est membre du conseil d'administration.

Le Vice-Président explique, que de son coté, le chantier d'insertion PASS Sud Charente va faire évoluer les modalités d'adhésions de ses membres au 1^{er} janvier 2018 afin de répondre à des évolutions structurelles.

Initialement (depuis 2004), les partenaires du chantier d'insertion participaient au fonctionnement du chantier à travers une subvention annuelle et les adhésions en tant que membre étaient payées par les bénévoles qui représentaient respectivement chacune de leurs structures.

Pour le cas du syndicat, cette subvention était de 2 800 € / an. Elle était versée annuellement et les prestations réalisées pour le syndicat faisaient l'objet d'une facturation.

En 2018, un nouveau mode de fonctionnement sera mis en place par le chantier d'insertion, la subvention de fonctionnement disparaîtra et sera remplacée par une simple adhésion (200 € / an), qui sera demandée aux collectivités souhaitant conventionnées et qui bénéficieront des prestations payantes et d'une facturation par le chantier d'insertion.

Cette modification ne change que la forme mais pas le fond des rapports qui lient les deux structures.

Enfin, le Vice-Président précise que la signature de cette convention, se fera sous le nouveau nom du syndicat : le Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant (SABV) de la Dronne aval, dont les nouveaux statuts prendront effet au 30/12/2017.

RESOLUTION :

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents décide :

- De continuer le partenariat et les actions menés avec l'association PASS Sud Charente,
- De signer une nouvelle convention de trois ans à partir du 1^{er} janvier 2018 (du 01/01/2018 au 31/12/2020) et d'adhérer à PASS Sud Charente, via une adhésion annuelle de 200 €,
- Que la signature de cette convention sera faite au nouveau nom du syndicat, le Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant (SABV) de la Dronne aval,
- Que les chantiers qui seront confiés à l'association d'insertion feront l'objet de facturations de la part de ce dernier,
- De donner le pouvoir au Président de signer la convention et toutes les pièces concernant la présente décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,
Joël BONIFACE

